

## Des nouvelles de chez nous

Juillet 2020-n°18

Chers administrés,

Ce journal municipal se poursuit comme un agent de liaison entre vous et nous. Edité par nos soins dans une démarche de communication, il continuera à vous informer, entre autres, des travaux entrepris et des projets envisagés.

Tout d'abord, je tiens à remercier les électeurs nombreux qui nous ont fait confiance avec mon équipe aux dernières élections municipales de mars.

J'entends m'inscrire, avec modestie, dans la continuité de l'action entreprise sous le précédent mandat et suivre le chemin tracé par Jean-Louis Robert, ancien maire, afin que notre commune continue à prospérer. Je serai le maire de toute la population sans exception, mon engagement et mon implication seront sans limite.

L'absence d'élus d'opposition nous confère une responsabilité encore plus grande dans la gestion de notre collectivité. Je m'attacherai à maintenir l'esprit d'équipe du précédent mandat, d'ailleurs reconnu par les polminhacois.

Ce but ne peut être atteint qu'avec confiance, cohésion, ouverture d'esprit, respect et convivialité. Le travail se fera avec l'ensemble des élus que j'ai ardemment souhaité associer par des échanges constructifs. Je me battraï jusqu'au bout pour la liberté d'expression et de choix, c'est ce qu'on appelle la démocratie.

Nous nous devons d'être à la hauteur de notre mission et de vos attentes, ce qui impose un engagement total de l'équipe qui est déjà passée à l'action avec dynamisme, une attention particulière à notre population et aux acteurs de la vie locale.

Dans les conditions difficiles et inédites de la crise sanitaire de ce printemps, nous avons été les témoins d'une grande solidarité entre nos habitants, nos agents communaux, les bénévoles du CCAS, les pompiers, les soignants et aides à domicile, les commerçants qui se sont organisés pour offrir des services adaptés... et d'autres certainement qui ont agi avec discrétion et efficacité. C'est une fierté pour notre village, soyez en remerciés chaleureusement!

Le contexte de forte pression économique conforte les grandes orientations de ce mandat pour optimiser une gestion budgétaire rigoureuse tout en apportant le service le plus efficient aux administrés.

Nous poursuivons les actions d'amélioration du cadre de vie avec une gestion de projets pluri-annuelle.

D'abord terminer les travaux en cours : restauration de la place de l'église, réalisation de l'étage de la micro-crèche, l'installation d'un réseau de chaleur bois et l'agrandissement de l'école.

Une autre priorité est d'agir pour favoriser la réussite éducative, et enfin de promouvoir et soutenir la vie associative sans laquelle une commune ne peut vivre. Nos manifestations de cet été sont malheureusement impactées par les restrictions sanitaires créant un grand vide au sein de la population locale et touristique.

Une grande tâche de notre mandat sera le travail avec la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès, collectivité où siègeront six élus de Polminhac dont deux en tant que vice-présidents et avec laquelle nous devons avoir des démarches communes et constructives.

Je rappelle que cette communauté est née d'une volonté politique de travailler ensemble sur des projets relevant de l'intérêt commun, volonté que nous ne devons absolument pas perdre de vue, tout comme nos engagements de mutualisation, en complémentarité les uns des autres, toutes sensibilités confondues.

Œuvrons ensemble pour les intérêts de Polminhac et des Polminhacois.

Prenez soin de vous et de vos proches !

André BONHOMME, Maire de POLMINHAC

« *Et pour dire simplement ce qu'on apprend au milieu des fléaux, il y a dans les hommes plus de choses à admirer que de choses à mépriser.* » La Peste (1947) de Albert Camus

- 8 août Concert « Voyage à l'Est »  
Eglise de Vic sur Cère 18h00-20h30  
**Nanga Boussoum en Carladès**  
- 13 août Don du sang 16h00-19h00  
- 19-20 sept . « Fête des jeux »  
Carladès Abans

### **Nouveaux horaires de La Mairie :**

Lundi sur rendez-vous à partir de 10h30 et ouvert de 13h00 à 16h30  
Mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

**Port du masque obligatoire**



Le centre-bourg de Polminhac, vu du donjon par J-M Lengagne

Retrouvez Polminhac sur internet : [www.polminhac.fr](http://www.polminhac.fr) ou <https://www.facebook.com/pages/Polminhac/160356597338871>

plus de 1574 abonnés à la page de Polminhac - suivez-nous et cliquez sur j'aime !

directeur de publication : André BONHOMME - conception et édition : Commission Communication et Karine Drelon.

Ecrivez-nous : [communication@polminhac.fr](mailto:communication@polminhac.fr)

# Commune de POLMINHAC

## Le nouveau Conseil Municipal



**Le Maire,  
André BONHOMME**



**1er adjoint: Marie-Noëlle MOULIER**  
En charge du tourisme, de la communication, des associations et de l'animation.



**2ème adjoint : Denis ARNAL**  
En charge des finances, des ressources humaines et du développement économique.



**3ème adjoint : Josette VARET**  
En charge des affaires scolaires et des affaires sociales



**4ème adjoint : Alain BROUSSE**  
En charge des travaux, de l'urbanisme, de l'environnement et du cadre de vie



**Guillaume PRAT**  
Conseiller délégué aux associations



**Evelyne DELANOUE** Conseillère déléguée aux affaires sociales



**Alain FALIERES**



**Claudine LADOUX**



**Michel AMOUROUX**



**Martine BERGAUD**



**Christophe BORNES**



**Béatrice BADUEL**



**Adeline GUYON**



**Didier TOMA**

**Patricia GUERARD**



**Philippe LAYBROS**

## Les suppléants

## COMPOSITION DES COMMISSIONS

### **Commission des travaux, de l'environnement et du cadre de vie :**

Le maire, Alain BROUSSE adjoint, Alain FALIERES, Michel AMOUROUX, Christophe BORNES, Martine BERGAUD, Didier TOMA

### **Commission des affaires sociales et des affaires scolaires :**

Le maire, Josette VARET adjointe, Evelyne DELANOUE, Claudine LADOUX, Martine BERGAUD, Adeline GUYON

### **Commission des Finances :**

Le maire, Denis ARNAL adjoint, Alain BROUSSE, Alain FALIERES, Claudine LADOUX , Michel AMOUROUX

### **Commission à la communication au tourisme à l'animation et aux associations**

Le maire, Marie-Noëlle MOULIER adjointe, Guillaume PRAT, délégué aux associations, Martine BERGAUD, Didier TOMA, , Adeline GUYON, Michel AMOUROUX, Claudine LADOUX, Béatrice BADUEL

### **Commission d'Appel d'Offres :**

Le maire, Denis ARNAL, Alain FALIERES, Alain BROUSSE

(Suppléants : Michel AMOUROUX, Christophe BORNES, Josette VARET)

### **Délégués à la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès :**

André BONHOMME, Marie-Noëlle MOULIER (Vice-présidente au développement économique et à la revitalisation des centre-bourgs), Denis ARNAL, Josette VARET, Alain FALIERES (Vice-président à l'économie circulaire, développement durable, déchetterie et ressourceurie), Evelyne DELANOUE. Suppléants: Alain BROUSSE, Claudine LADOUX

## CCAS : rôle et mission



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public dont la compétence s'exerce sur le seul territoire de la commune. Le CCAS dispose de moyens propres et a pour rôle de recevoir, conseiller et orienter les habitants de la commune vers les organismes compétents pour effectuer des démarches dans le domaine social. Il peut également proposer un ensemble de prestations, répondre aux besoins sociaux des familles, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou des personnes en difficulté.

Il met en œuvre des actions d'animation et de soutien.

Le CCAS est présidé par le maire et se compose d'un nombre égal de représentants du conseil municipal et de représentants de la vie locale, 10 membres à Polminhac.

Notre nouvelle équipe motivée et dynamique sera à votre écoute quel que soit votre âge.

Le CCAS a pour objectif de développer des actions de prévention et de développement social de façon à lutter contre l'isolement, à favoriser lien social et le bien vivre ensemble.

Les traditionnels « goûters d'été » et les rencontres de Noël à destination des personnes âgées seront maintenues.

Notre nouvelle équipe veillera à développer également des actions à destination des familles et des jeunes.

### Nouveau conseil, nouvelle équipe

#### Le CCAS se compose de :

André Bonhomme, Président du CCAS

#### Membres élus :

Evelyne Delanoue, Conseillère déléguée au CCAS, Josette Varet, Martine Bergaud, Guillaume Prat, Marie-Noëlle Moulrier

#### Membres de la vie locale :

Francine Laporte, Paulette Tourde, Chantal Teyssier, Isabelle Lamouroux, Magali Suc

## L'Ecole...



Une année scolaire particulière s'achève. Nous avons dû faire face à des événements jusque-là inconnus.

Grâce à la mobilisation du directeur Julien Valette, de l'équipe enseignante, du personnel communal affecté à l'école secondé quand cela a été nécessaire par l'équipe technique, les enfants ont pu reprendre peu à peu le chemin de l'école. Nous avons tout d'abord accueilli, pendant la période de confinement, les enfants des personnels soignants puis ceux des personnels prioritaires (soit 40 enfants environ), répartis sur l'ensemble des niveaux scolaires et cela dans le respect des règles sanitaires. Toutes ces réorganisations ont dû se faire dans l'urgence avec souvent des ajustements de dernière minute. Merci à vous tous.

Nous avons souhaité, malgré les contraintes, maintenir le fonctionnement de la cantine et l'accueil à la garderie pour permettre aux parents de bénéficier d'une offre complète sur la journée.

Un grand merci également aux parents qui ont « joué » le jeu, notamment en laissant des places libres à la cantine ou à la garderie dès qu'ils le pouvaient. Cela a permis ainsi d'accueillir un maximum d'enfants hors personnel prioritaire.

Le 15 juin dernier, notre école a reçu la visite du Monsieur le Recteur d'Académie Karim Benmiloud, de Mme Maryline Lutic, Directrice Académique et de Mme Carlux, inspectrice. Tous ont salué le travail en commun fait dans notre école en relevant notamment un taux d'accueil de 65% (35% au niveau national).

Quasiment tous les enfants sont revenus à l'école les deux dernières semaines scolaires.



Les effectifs continuent à augmenter avec 106 enfants qui devraient faire leur rentrée en septembre. Ce nombre devrait avoisiner les 112 en fin d'année scolaire (chiffres provisoires).

Enfin, le permis de construire pour la mise aux normes accessibilité et agrandissement de l'école a été déposé. Nous allons pouvoir entamer les travaux tout début 2021 et ouvrir une nouvelle page pour notre école.

### INSCRIPTIONS à L'ÉCOLE :

Il convient dans un premier temps de venir inscrire vos enfants en mairie, avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

Munis de cette autorisation d'inscription signée du Maire, les familles prennent ensuite rendez-vous avec Julien VALETTE, Directeur de l'école téléphone : 04 71 47 41 52 Permanences les vendredi 28 août et lundi 31 août de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

**Recherche jeune 18 à 25 ans comme service civique** au sein de l'école année scolaire 2020-21 pour assister les enseignants pendant le temps de classe, surveiller l'activité d'un petit groupe, accompagner une sortie scolaire... Dépôt de candidature auprès du directeur ou à la mairie avant le 15 septembre.

## Le point sur les travaux



### Chantier place de l'église :



Conception du cabinet d'architecte Métafore, suivi assuré par le cabinet de géomètres Allo.

La réfection des réseaux souterrains incombe à la Communauté de communes et le traitement des eaux pluviales à la commune. Le financement fait appel aux fonds d'état (DETR) associés à l'aide du Département dans le cadre de l'appel à projet des centre-bourgs.

L'élargissement du parvis de l'église a été acté avec arasement du muret et déplacement de la croix biface...L'ensemble des réseaux eaux usées, eaux pluviales, courants forts (EDF), courants faibles (téléphonie) sont achevés à 95%.

Les caniveaux de la rue du Père Berthieu sont posés. Le plateau technique sur lequel reposera le dallage et le béton désactivé est en cours de réglage. La pose du dallage en pierres de Bouzentès débute ce mois de juillet . La place prend forme et devrait être terminée fin septembre.



### Sécurisation des piétons dans le bourg

La sécurisation des piétons dans le bourg de Polminhac se renforce avec plusieurs passages protégés, rénovés et matérialisés de façon voyante sur la RD 57 par l'entreprise Phelut de Saint Flour, qui utilise une technique nouvelle et un enduit voyant. Le financement a été réalisé en partie par le fond des Amendes de Police



**RN 122** : La réfection de l'enrobé sera terminée fin septembre après les derniers ajustements des réseaux.



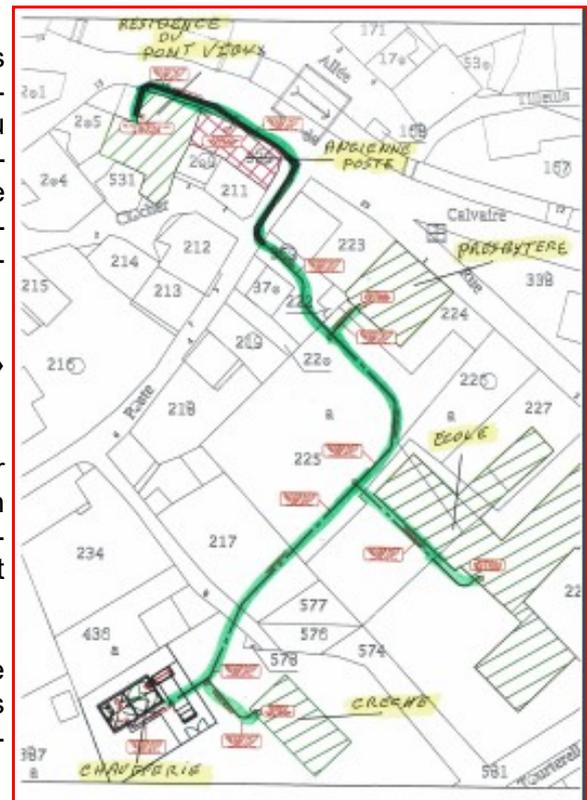
### Réseau de chaleur pour les bâtiments communaux

Les fondations et la dalle du bâtiment sont terminées. Les voiles béton de l'ensemble du bâtiment ont débuté dans la première quinzaine de juillet. La première tranche de l'enfouissement du réseau chaleur débutera le 3 août depuis la chaufferie vers la micro-crèche, puis traversera la cour de l'école pour l'alimenter et se diriger ensuite vers l'ancien presbytère. La deuxième tranche débutera dans la première semaine de septembre et alimentera l'ancien bureau de poste et la résidence du pont vieux.

#### **Le concept « une seule installation pour plusieurs bâtiments » offre de nombreux atouts :**

- économiques avec une meilleure maîtrise de l'énergie (meilleur rendement), mais surtout une baisse du coût de l'installation (répartition de l'investissement), de la maintenance et du renouvellement du matériel réduisant les charges de chauffage notamment en logement social.

- environnementaux grâce à la limitation du nombre de chaudière en fonctionnement, il y a une réduction des émissions polluantes (optimisation de la régulation et possibilité de filtration plus performante).





## Micro-Crèche intercommunale :

Pour assurer l'attractivité du territoire et l'accueil de nouvelles familles, la Communauté de communes soutenue par la CAF, la MSA et les Services de l'Etat a opté pour la mise en place d'une micro-crèche sur la commune de Polminhac qui assurera l'accueil de 8 à 10 enfants.

La Communauté de communes réhabilite le rez de chaussée de la grange située sur le terrain proche de l'école de Polminhac pour proposer à la population du territoire le service de micro-crèche. La structure maçonnée du projet est terminée à 90%. La pose de la charpente est terminée. La pose de la couverture et de l'étanchéité de la terrasse est en cours de finition. La pose des ouvrants est en cours.



La commune, quant à elle, va se doter, au 1er étage, d'une salle avec bureau et petite cuisine, à destination prioritaire des enfants (Ecole, RPE). L'aménagement de cette salle permettra également d'autres usages mutualisés. Les travaux intérieurs ont débuté à partir du 13 juillet avec consultation des utilisateurs.

Le choix est fait de déléguer la gestion de la future micro-crèche à un prestataire extérieur. A la suite d'une consultation pour la concession de ce service, l'association ADMR du Cantal, qui gère déjà deux autres établissements similaires sur le bassin d'Aurillac, a été retenue pour une ouverture prévue en janvier 2021.



Pour tous renseignements d'ordre pratique (inscription des enfants, candidatures etc). Le public est d'ores et déjà invité à joindre cette association FEDERATION ADMR DU CANTAL // 04.71.48.66.40 // [info.fede15@admr.org](mailto:info.fede15@admr.org)

## Parking DRUO :

L'aménagement d'un **parking** dans l'enclos Druo sera lancé en septembre pour desservir la place du Campanier, secteur crèche et école et aussi pour trouver des places de stationnement en complément de celles de la place de l'église.

## 45 bénévoles à pied d'œuvre pour la journée de l'environnement du 18 juillet !



Extraction de déchets encombrants dans les bois à Vixouze, débroussaillage des chemins au Teil et à Meymac, nettoyage du ruisseau, peinture de rambardes ou du trottoir de l'école pour sécuriser, chacun y est allé de son talent et de son bon cœur.

Cette année a vu arriver une génération d'ados, davantage de femmes, des nouveaux, toujours autant de motivation.

Les chasseurs et les pompiers ont initié la manifestation avec l'aide logistique de la commune qui a offert le casse-croûte de 13h00 sous les arbres du terrain de foot pour clôturer agréablement cette demi-journée de solidarité.

Bravo à toutes les bonnes volontés qui ont participé, et à tous ceux qui contribuent à améliorer le quotidien par leur sens civique!



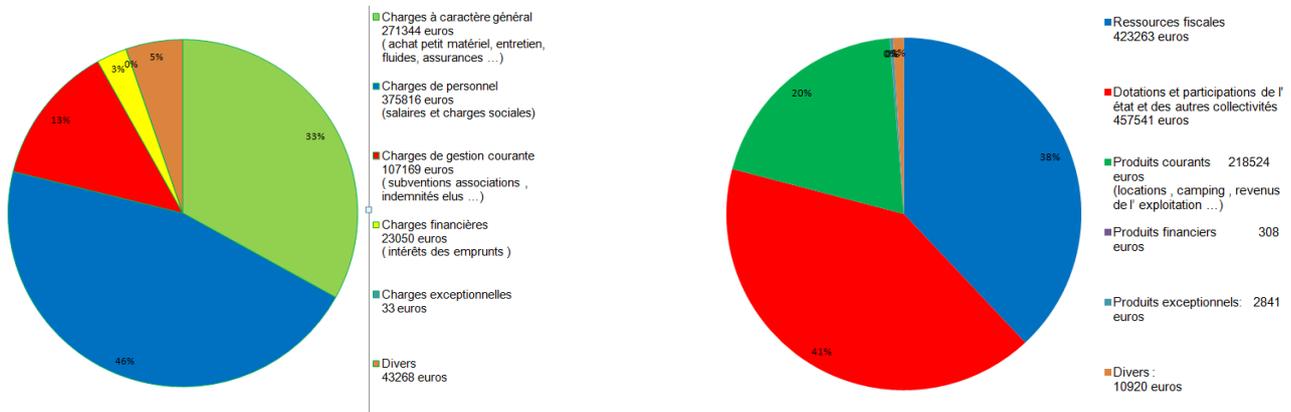
***Encourageons la prise de conscience et la mobilisation en faveur de la planète, car pour prendre soin de nous-mêmes, nous devons prendre soin d'elle . Les aliments que nous consommons, l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, bon nombre de médicaments qui sauvent des vies et le climat qui rend notre planète habitable proviennent tous de la nature, alors respectons LA.***

## Budget prévisionnel 2020

En présence de Xavier Antony, trésorier de Vic Sur Cère, le budget 2020 a été voté par le conseil municipal à l'unanimité le 2 juillet.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de mairie ou sur le site internet de la commune.

### STRUCTURE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019    STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019



**Les dépenses de fonctionnement supportent les frais supplémentaires liés au COVID.**

**Les recettes quant à elle tiennent compte d'une diminution inévitable du CA du Camping.**

**Pas d'augmentation des taux des impôts locaux communaux (taxe foncier bâti et foncier non bâti) qui restent inchangés depuis 2014.**

**La taxe d'habitation sur les résidences principales sera définitivement et intégralement supprimée en 2023.**

**Pour la commune la perte de recettes qui en résultera sera compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties.**

### INVESTISSEMENT:

La section d'investissement liée aux projets de la commune concerne les opérations en capital qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune.

Les principaux projets 2020 sont la poursuite de l'opération cœur de village avec l'aménagement de la place de l'église et du parking Druo, le réseau de chaleur communal, l'étage du pôle enfance Druo, la micro crèche au rez de chaussée étant un investissement de la Communauté de communes.

Des subventions sont accordées par l'Etat, les appels à projet du Département et les aides de la Région.

Le budget annexe du lotissement du Pré Cantuel s'équilibre à 365143 € plus que 6 lots à vendre (35€/m<sup>2</sup>) avant de pouvoir clôturer l'opération.

**Point du trésorier sur la situation financière de la commune :**

**La capacité d'autofinancement (CAF) brute représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement. Elle est de 312444€ en 2019.**

**La capacité d'autofinancement nette représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement du capital des emprunts. Elle est de 251532 € en 2019.**

**La CAF nette représente 214€/habitant contre 128€/h en moyenne sur les communes équivalentes. L'endettement est en baisse régulière.**

**La situation financière saine de la commune, les taux d'emprunts bas, la dynamique de la population en hausse permettent d'envisager sereinement le financement des importants travaux en cours et à venir.**

### Camping

Eric Courageux a été recruté comme régisseur pour la saison au camping municipal ainsi que Matilda Giacomo de Maruéjols, étudiante, qui assure avec lui les réservations, l'accueil des vacanciers et l'entretien des locaux, avec la mise en place des mesures d'hygiène spécial COVID.

Les premiers arrivants apprécient déjà ce cadre de vacances, les installations et la disponibilité des agents à leur services.

Un temps spécial d'accueil leur est proposé le dimanche en présence des élus: présentation du camping et de la commune, dégustation des produits locaux.



## Point COVID 19

Deux mois après le déconfinement, nous assistons à une légère reprise de l'épidémie en France, ce n'est pas le moment de « baisser la garde ». Bien au contraire, il est important de persévérer dans les efforts que nous avons tous mis en œuvre pour contenir la propagation.

La période estivale ne doit pas être synonyme de relâchement même si nous avons envie d'aspirer à l'insouciance des beaux jours.

Alors cela peut sembler évident, mais il est très important de rappeler les gestes simples de prévention pour se protéger et protéger les autres.

Cet été le virus circule toujours, continuons à appliquer les gestes barrières et restons vigilants !

**Le port du masque est obligatoire dans les lieux publics clos à partir du 20 juillet (enfant de + de 12 ans)**

**PASSONS UN BON ÉTÉ AVEC LES BONS RÉFLEXES**

8 conseils pour appliquer les gestes barrières

**Pour un repas avec des proches**

- ✓ Se laver les mains avant de manger et avant toute activité (jeux de société...).
- ✓ Éviter de partager les plats et de goûter dans l'assiette du voisin !
- ✓ Penser à aérer régulièrement. C'est aussi l'occasion de prendre l'air, même chez soi.

**Pour rendre visite à ses grands-parents**

- ✓ Rester à distance autant que possible et porter un masque.
- ✓ Abandonner les bisous collants pour les bisous volants.

**Pour une sortie entre amis**

- ✓ À la plage, poser sa serviette à distance des autres personnes.
- ✓ En balade, en ville ou à la campagne : chacun sa gourde, chacun son sandwich !
- ✓ En soirée, prévoir un verre par personne et écrire son nom dessus pour éviter de se tromper.

GOVERNEMENT FRENCH COVID-19  
0 800 130 000 (appel gratuit)

## Production de gel hydro-alcoolique à l'entreprise 3 Caves

Durant le confinement, la brasserie étant touchée de plein fouet par la crise du coronavirus, les 3 caves ont adapté leur production pour faire du gel hydro-alcoolique. Jean-Pierre Lauzet et ses enfants ont fait preuve d'ingéniosité et de détermination pour élaborer cette chaîne de montage afin de mieux lutter contre la pandémie en attendant la reprise normale de l'activité traditionnelle. En vente en gros à l'usine ou au détail à l'épicerie Garde-Manger.



## Les masques de protection COVID-19

La commune de Polminhac a fait une commande groupée avec les communes de la comcom afin de procurer un masque à chaque habitant (enfant au-delà de 12 ans). Le Conseil Départemental a également doté chaque commune d'un lot de masques que les élus ont distribué avec ceux de la Région. Les masques de la commune arrivés par la suite ont été distribués par les pompiers qui se sont proposés. Chaque habitant doit donc être pourvu de 3 masques. Pendant ce temps dès le déconfinement, les bénévoles du RERS se sont mises à la couture rejointes par d'autres personnes et ont confectionné une centaine de masques en tissu destinés aux personnes qui le souhaitent (voir au Réseau, pas de prix fixé, boîte à dons). A signaler aussi une polminhacoise qui a cousu spontanément dans l'urgence une bonne réserve de masques pendant le confinement pour les aides à domicile ADHAP.

Reconnaissance pour cette chaîne humaine qui s'est mise en place.



**Don de sang**

EFSS  
FFDSB  
CET ÉTÉ, LE MEILLEUR PLAN C'EST DE DONNER SON SANG !

**JEUDI 13 AOUT 2020**  
**De 16h00 à 19h00**  
**Salle Christiane de Clavières**  
**Venez nombreux !**

Le cabinet médical de **Jack Bordas** a été fermé à regret. Le médecin manque à ses patients qui s'orientent provisoirement vers un confrère. Nos pensées l'accompagnent dans son combat.

**Urgent** Une recherche est engagée pour trouver un médecin souhaitant s'installer à Polminhac en lien avec la maison de Santé de Vic sur Cère. S'adresser à Martine Bordas à la Pharmacie au 04 71 47 42 15 ou à la mairie.

En bref !

## Le distribpain

La boulangerie Molinier a installé un distributeur de pain qui sera approvisionné régulièrement afin de permettre aux clients de passage de se servir hors horaires d'ouverture de la boutique.



## Un céramiste à Onzac

Originaire du Var, **Guillaume Lombard** a installé son atelier de poterie dans la maison familiale d'Onzac en avril 2020. Ses créations inspirées d'art asiatique ou « peuples premiers » s'harmonisent très bien avec la demande actuelle pour ces pièces en partie unique ou série limitée entièrement fabriquées artisanalement (façonnage, décoration et émaillage). Son souhait serait d'exposer dans la vallée pour se faire connaître et transmettre son savoir-faire en donnant des cours.

Guillaume reçoit sur rendez-vous au 6, rue du Four, pour présenter ses céramiques artistiques ou utilitaires, et expose aussi sur les marchés. Il s'adapte ses créations à vos projets.

N'hésitez pas à le contacter au 06 26 81 08 61



## Un nouveau vétérinaire au cabinet du Val de Cère

### Wilfried Wambeke

qui habite Thiézac a rejoint l'équipe du cabinet vétérinaire de Hélène Delrieu, Benjamin et Gaël Stenuit.



**Médecines douces** Réflexologie plantaire et sophrologie, c'est ce que propose **Philippe Ségura** qui arrive du Sud et a choisi Polminhac pour exercer dans le domaine de la santé et du bien-être. Il a travaillé à l'accompagnement des patients dans le plan cancer pour une approche globale de la personne, et à la préparation mentale des grands sportifs pour développer le meilleur de leur potentiel.

Il a conçu également une méthode de management KOSEN pour améliorer le relationnel et la dynamique de groupe en entreprise. Contact: 06 09 49 89 73



## Le château de Pesteils est ouvert tous les jours de 10h00 à 19h00

« **les Après-midi de Pesteils** », Mardi, mercredi et vendredi avec Thibert et Melisande (Contes et jeux de piste à la découverte du château) Le jeudi, avec Sieur Roger et ses compagnons d'armes, venez prendre le donjon de la Forteresse de Polminhac à 15h00.

Arriver 1/2 heure avant pour costumer les enfants



Douc'Heure  
Institut de beauté

34 Route Nationale  
15800 POLMINHAC  
Tel. :



**Douc'heure institut Perrine Cambon**, esthéticienne, installe son salon de beauté dans les locaux rénovés du salon de coiffure au 34, route nationale. Voir

plus, carte de soins, tarifs etc sur <https://www.facebook.com/institut.doucheure.polminhac/>  
**Ouverture prochaine.**

## Le saviez-vous... De la peste au Coronavirus... (d'après les sources de Claude Grimmer, historienne)

Il y a environ 400 ans une forte épidémie de peste arrive à Aurillac. En 1627, commence un confinement de 8 mois sans fête, ni foire, ni office dans les églises. Les gens qui sont entrés en contact avec un malade sont confinés dans un quartier à part. Les plus favorisés sont ceux qui ont des maisons secondaires à la campagne, comme la famille de Cambefort, seigneur de Toursac qui a une propriété à Fraisse de Polminhac où la famille se réfugie et accueille un bébé nommé Jacqueline.

Les consuls (maires de l'époque) ont la charge d'administrer leur ville : Travail de nettoyage et désinfection, fermeture des portes, amendes pour ceux qui ne respectent pas les consignes !

Comme 1628 était une année d'élections, elles avaient été repoussées en raison de l'épidémie, et ont lieu en fin d'année, lorsque la contagion s'arrête enfin.

Chacun trouvera des parallèles dans ces épisodes et les hommes cherchent toujours une raison à la fatalité...

En 1628 « Un mal qui répand la terreur, mal que le Ciel en sa fureur, inventa pour punir les crimes de la Terre »

En 2020, on avance que c'est la Terre qui se vengerait du non-respect de la nature et qui essaierait de nous faire passer le message...

Et vient l'idée que la vie ne sera plus comme avant...



Le masque du médecin en 1628